

Les continuateurs du cercle de Prague.

Cours3 : A. Emile Benveniste et la linguistique énonciative.

Introduction.

La linguistique énonciative, également appelée théorie de l'énonciation, est un domaine de la linguistique qui s'intéresse à la manière dont les énoncés sont produits, structurés et compris dans le cadre d'un acte de communication. Cette approche se distingue des modèles linguistiques traditionnels en mettant l'accent sur l'acte de parole lui-même, c'est-à-dire sur les relations entre le locuteur, le message et le récepteur dans un contexte donné. Elle considère que le sens des énoncés ne réside pas uniquement dans les structures linguistiques, mais aussi dans l'interaction entre ces structures et les conditions de leur énonciation (en raison de la présence des déictiques par exemple qui ne peuvent être compris qu'en référence à leur moment d'énonciation).

I. Les fondements de la linguistique énonciative.

La linguistique énonciative repose sur l'idée que le sens des énoncés dépend de leur contexte d'énonciation. Autrement dit, la compréhension d'un message linguistique ne peut être dissociée des circonstances dans lesquelles il est produit. Les éléments qui caractérisent un énoncé sont donc étroitement liés à la situation de communication, au locuteur, à l'interlocuteur, au moment et au lieu de l'énonciation.

A. L'énonciation et l'énoncé.

La linguistique énonciative établit une distinction fondamentale entre « l'énoncé » et « l'énonciation ». L'énoncé est l'objet linguistique produit lors d'un acte de parole, c'est-à-dire la phrase ou le groupe de mots qui sont effectivement énoncés par un locuteur. Il correspond à l'aspect "formel" du langage, à ce qui est dit, indépendamment des intentions ou de la situation de communication.

En revanche, l'énonciation désigne l'acte par lequel le locuteur produit un énoncé. C'est « l'acte de parole » qui engage une relation entre un locuteur et un ou plusieurs récepteurs, dans un certain contexte. L'énonciation s'intéresse donc à l'acte de produire le message, à l'implication du locuteur, aux choix linguistiques et aux ajustements réalisés en fonction du contexte.

B. La situation d'énonciation.

Dans la linguistique énonciative, la situation d'énonciation regroupe l'ensemble des conditions qui ont caractérisé la production d'un énoncé. Elle comporte des détails relatifs au locuteur, à l'interlocuteur et au temps et à l'espace de l'énonciation.

A. L'acte de référence.

Cette notion renvoie à la distinction du contenu sémantique visé (le référent) à partir de l'élément linguistique donné (l'énoncé). Elle peut être de différents types :

-La référence absolue : Dans ce cas de figure, l'identification du référent est tributaire du sens de l'élément linguistique (**Le cheval** est un animal domestique, quadrupède).

-La référence déictique : Elle est reliée aux différents types de déictiques spatio-temporels.

Les déictiques sont les « indices de l'énonciation ». Ils sont des éléments linguistiques qui permettent de situer un énoncé dans son contexte. Ces indices incluent les « pronoms déictiques » ("je", "tu", "ici", "là", "aujourd'hui", etc.) et les « temps verbaux », qui marquent la position du locuteur par rapport au moment de l'énonciation et à la situation. Par exemple, en utilisant "je suis ici" ou "nous partirons demain", le locuteur situe son énoncé par rapport au moment et au lieu de l'énonciation, mais aussi par rapport à lui-même et à son interlocuteur.

-La référence cotextuelle : Ce type de référence exige le recours à l'environnement linguistique qui entoure le mot visé (Amine aime les oranges. **Il** en achète un kilo)

D. La subjectivité linguistique.

a-La modalisation.

L'aspect subjectif de l'énonciation est également mis en lumière à travers le « choix linguistique ». Le locuteur peut, par exemple, utiliser des modalisateurs (comme "probablement", "peut-être", "je crois") pour exprimer son degré de certitude, son jugement ou son implication personnelle dans l'énoncé.

L'analyse de ces choix linguistiques permet de saisir l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit, ainsi que l'influence que son point de vue a sur la signification de l'énoncé.

Les « modalisateurs » jouent un rôle clé dans l'énonciation, car ils permettent de nuancer ou d'adoucir l'énoncé, en introduisant des éléments de subjectivité. Par exemple, dire "Il pleut" est une assertion factuelle, tandis que dire "Il pleut peut-être" indique que le locuteur ne fait pas une affirmation absolue, mais qu'il y a une part d'incertitude.

b-Les adjectifs subjectifs affectifs expriment un sentiment, un état psychique relatif au locuteur (drôle, poignant, ...).

Il s'agit de mots qui sont porteurs d'une charge affective de la part du locuteur. Ils démontrent que ce dernier est impacté dans sa sensibilité (Cette nouvelle est déchirante).

c-Les adjectifs qualificatifs évaluatifs : Ils servent à porter un jugement. Ces évaluatifs peuvent être soit axiologiques, servant à exprimer un jugement d'appréciation ou de dépréciation (positifs ou négatifs : beau/ laid, gentil/ méchant, ...). Comme ils peuvent être non-axiologiques portant sur la quantité ou la qualité d'une chose (long, chaud, petit,...).

Conclusion.

La linguistique énonciative met l'accent sur l'acte de parole lui-même, sur la subjectivité du locuteur et sur le rôle essentiel du contexte dans la compréhension des énoncés. En considérant le langage comme un processus dynamique qui engage des interactions entre locuteur, interlocuteur et situation de communication, cette approche permet de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à la construction du sens.